

NESLE

ACTUS #6

MAI 2022

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE NESLE



la Mairie avant 1914

DANS CE NUMÉRO >

Le mot de la Cinquième Adjointe	page 2	page 10	Urbanisme & Travaux
Toutes les infos utiles	page 3	page 11	Sécurité dans votre ville
Zoom sur le budget	page 4	page 12	Croix-rouge de Nesle
Nesle, petite ville de demain	page 5	page 13	Vie scolaire
Le Canal Seine Nord Europe	page 6	page 14	Zoom sur les festivités
Zoom sur l'industrie Kogeban	page 8	page 15	Le repas des aînés
Se coiffer à Nesle	page 9		

EDITO

Chères Nesloises, chers Neslois,

A l'intérieur de ce bulletin n°6, vous allez découvrir comme les précédents bulletins, les actions ainsi que les travaux qui ont été menés par l'équipe municipale durant les 4 derniers mois. Je sais que vous êtes nombreux à nous lire alors nous avons décidé avec la commission communication de replonger la ville de Nesle dans son histoire pour cette première page du bulletin et de ceux à venir...

Je vous souhaite une bonne lecture ainsi qu'un bel été !

Fatima EL HADRIFI

Maire adjointe

Chargée de la communication

Histoire de L'Hôtel de ville

Il semble que Nesle n'ait pas eu d'Hôtel de ville avant le siège de 1472. Il en fut bâti un vers la fin du XV^e siècle. C'était une construction en briques, dont l'architecture n'avait rien de remarquable, et qui était surmontée d'un beffroi en charpente. Il se trouvait au coin de la place et de la rue de la monnaie.

En 1799, un voleur, surnommé Goire, natif de Potte, avait été enfermé dans la prison. Au moyen d'un briquet, qu'il avait caché dans ses cheveux, il alluma la paille qu'il avait entassé contre la porte du cachot, espérant se sauver à la faveur de cet incendie. Malheureusement, il périt lui-même et l'édifice entier disparut avec toutes ses archives.

On réédifia sur le même emplacement un Hôtel de ville en pierre qui fut achevé vers 1825. Cette mairie possédait au rez-de-chaussée : une halle marchande servant également de salle de corps de garde qui mesurait 8,80 mètres sur 5,70 avec trois grandes portes qui donnaient sur la place du marché. L'entrée principale se trouvait rue de la monnaie. Il fut détruit au cours de la Première Guerre mondiale et fut remplacé par l'hôtel actuel inauguré le 29 juin 1930.

juin 1930



MARTINE DUPONT

LE MOT DE LA CINQUIÈME ADJOINTE



Chères Nesloises, chers Neslois,

Je suis 5^e adjointe, déléguée à l'action sociale, au logement social et à la solidarité avec les aînés. Depuis maintenant deux ans, j'ai rejoint l'équipe municipale de Frédéric Demule. Par mes délégations, je suis donc vice-présidente du CCAS, le centre communal d'action sociale, qui est présidé par le maire. J'habite Nesle depuis mon adolescence. Je suis mariée, j'ai deux enfants et des petits enfants. Aimant rendre service aux gens, durant 25 ans, j'ai été bénévole au sein de l'antenne locale de la Croix-Rouge dont 8 ans présidente, soit deux mandats. La vie municipale ne m'était pas inconnue puisque j'ai été conseillère municipale de 2008 à 2014, durant le dernier mandat de Paul Pilot.

En tant que vice-présidente, je suis chargée de recueillir les dossiers de logements sociaux des administrés à la recherche d'un logement et ayant des revenus imposables ne dépassant pas les plafonds fixés par l'Etat. Depuis 2020, j'ai reçu et préparé près d'une centaine de demandes. Les dossiers sont ensuite envoyés aux différents organismes sociaux qui étudient les demandes.

Mon rôle est également de prendre en charge les tickets services (alimentation et hygiène), une fois par mois. Ce sont 18

bénéficiaires inscrits sur les listes électorales qui bénéficient de ces tickets. Bien évidemment un barème tarifaire est respecté. Les tickets sont distribués à l'Espace de Vie Sociale, (anciennement la perception). Si le CCAS a un rôle social, il gère également le repas des aînés de notre ville, soit environ 180 à 200 personnes. Malheureusement l'an dernier, ce repas dansant n'avait pu se faire en raison de la pandémie. Le repas avait été remplacé par un bon d'achat chez nos commerçants locaux. Par ailleurs, la municipalité a mis en place un colis de Noël pour les aînés, aussi les résidents de l'EPHAD n'avaient pas été oubliés. Les centaines sont également mis à l'honneur. Ils reçoivent la visite de quelques membres et se voient recevoir un cadeau pour marquer l'événement. Quant au personnel de l'ADMR, fortement sollicité durant cette crise, le CCAS avait souhaité les remercier en leur offrant une jacinthe. Enfin, le CCAS et la mairie ont signé la charte des aînés afin de développer les actions de solidarité en faveur des séniors.

Je suis ravie de travailler avec une équipe dynamique, ayant des projets, afin d'améliorer la vie sociale des Nesloises et Neslois. D'ailleurs le maire et moi-même envisageons de présenter au conseil d'administra-

tion, un projet d'aide au permis de conduire. Je tiens à remercier mes collègues élus et les membres qui m'accompagnent au sein du Centre Communal d'Action Sociale. J'espère que nous allons retrouver progressivement une vie normale... Bonne lecture à tous et je vous souhaite un bel été !

Martine Dupont

Cinquième adjointe à la commune de Nesle

CROIX-ROUGE

Martine Dupont a quitté la Croix-Rouge. Très active au sein de cet organisme, elle s'est particulièrement impliquée dans l'organisation de cette association caritative et cela durant 25 années. La bénévole a été présidente durant deux mandats. Elle gardera de ses années un excellent souvenir à aider et soutenir les plus fragiles. «J'ai fait de belles rencontres. Il fallait parfois agir dans l'urgence, les week-ends, le soir...» se souvient l'ancienne présidente qui a "rendu son tablier" voilà quelques mois. Retrouvez plus d'informations sur cette association page 12.

> Parole aux élus de la liste "Ensemble pour les enjeux de demain"

La liste "Ensemble pour les enjeux de demain" n'a pas souhaité s'exprimer dans ce bulletin municipal.

Eliane Carlier, Philippe Ledent, Virginie Morin et José Rioja

PERMANENCES DU MAIRE

Monsieur le maire, ou un de ses adjoints, assurera des permanences sans rendez-vous en Mairie de 18h00 à 19h00 les :

- lundi 20 juin
- lundi 5 septembre
- lundi 4 juillet
- lundi 19 septembre

COMMÉMORATIONS DU 8 MAI

Ce dimanche 8 mai, la ville a fêté le 77^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le maire et conseiller départemental Frédéric Demule, entouré de son équipe municipale, du député Grégory Labille, du président communautaire de l'Est de la Somme José Rioja, se sont recueillis devant les monuments aux morts.



Les enfants des écoles et leurs enseignants étaient présents pour chanter le Chant des Partisans et l'hymne national accompagnés par l'harmonie, la clique et les sapeurs-pompiers. Les écoliers ont aussi décoré les portes de la mairie avec

des cocardes tricolores et ont exposé des dessins au foyer rural sur le thème du 8 mai.

Durant la cérémonie, le maire entouré des porte-drapeaux et des anciens combattants, a remis la médaille de la Croix du Combattant et la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre à Gaston Wachy. La fête commémorative s'est terminée par le verre de l'amitié au foyer rural. Nous voulons remercier les Nesloises et Neslois qui répondent toujours présents lors des différentes manifestations patriotiques.



ÉTAT CIVIL



le 13 janvier 2022 : 100^e anniversaire pour Madame Danielle Chiappa !



le 20 février 2022 : 100^e anniversaire pour Madame Léocadie Mackowiak !

INFOS UTILES

- Vous pouvez rencontrer les **adjoints** sur rendez-vous en contactant le standard de la Mairie au 03 22 88 49 70
- Pour paraître dans la rubrique **état civil**, vous pouvez nous contacter par mail : etatcivil@ville-nesle.fr
- Vous pouvez prendre contact avec la **police municipale** par mail : police@ville-nesle.fr
- Pour connaître les dates de permanences du **Centre Communal d'Action Sociale**, contactez le 03 22 88 49 75



Mariage le 23 avril 2022 de Viviane Remacle & Alain Locqueneux

ZOOM SUR LE BUDGET 2022

DÉPENSES, RECETTES & PROJETS

■ UN MOT SUR LE BUDGET 2021 :

Avant le vote du budget primitif pour l'année 2022, le compte administratif de l'année 2021 a été présenté et voté le jeudi 7 avril dernier. L'exercice budgétaire 2021 s'est clôturé avec un excédent de fonctionnement de 1.126.691,13 €. Par ailleurs, l'an dernier la commune a investi pour 609.921,79 €.

■ LE BUDGET PRIMITIF POUR L'ANNÉE 2022 A ÉTÉ VOTÉ À L'UNANIMITÉ LE JEUDI 7 AVRIL DERNIER :

Il s'équilibre à 9.655.920 €. Il est à préciser que le budget 2022 est effectué sans hausse des taux communaux sur les impôts des ménages et des entreprises (notons que les bases foncières seront revalorisées de 3,4% cette année sur décision de l'Etat).

DÉPENSES		RECETTES		
Fonctionnement 7 653 559 €	Investissement 2 002 361 €	Dotations et subventions 1 635 197 €	Fiscalité 1 444 356 €	Autofinancement et autres 6 576 367 €
<i>Dépenses nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de la commune : activités des services, actions sociales, activités scolaires et périscolaires, soutien aux associations, entretien des bâtiments communaux, entretien des espaces verts et des voiries, achat d'énergie (eau, électricité...), salaires des agents...</i>	<i>Dépenses nécessaires à la construction, l'amélioration, la valorisation du patrimoine communal (modernisation des équipements, travaux de voirie, acquisition de matériels, de mobiliers, de véhicules...)</i>	<i>Dotations : recettes versées par l'État. Subventions : recettes qui proviennent de nos partenaires (l'Europe, la région Hauts-de-France, le département de la Somme, la Communauté de Communes de l'Est de la Somme) pour accompagner les actions menées par la municipalité.</i>	<i>Recettes des différentes taxes : taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, cotisation foncière des entreprises, taxe sur l'électricité...</i>	<i>Excédent cumulé des budgets précédents, ventes diverses, concessions cimetière, redevance d'occupation du domaine public, revenus des locations...</i>

■ PRINCIPAUX PROJETS POUR L'ANNÉE 2022 :

• Rénovation de la toiture de la collégiale Notre-Dame et changement du paratonnerre	310.000 €
• Construction d'une voirie neuve pour la rue du Péage	170.000 €
• Construction d'une nouvelle salle de classe à l'école maternelle	155.000 €
• Entretien et travaux récurrents des voiries et trottoirs	150.000 €
• Modernisation de l'éclairage public et effacement des réseaux pour la rue Camille Gautier	88.000 €
• Sécurisation de la traversée de la rue Jacques Gronnier	83.000 €
• Aménagement d'un parking et d'espaces verts devant l'aire de jeux rue Camille Gautier	68.000 €
• Modernisation de l'éclairage public et effacement des réseaux pour la rue Charles de Gaulle	60.000 €
• Remplacement de 2 chaudières pour des bâtiments communaux (Foyer rural et crypte)	58.000 €
• Réfection de la voirie du chemin de bar	56.000 €
• Rénovation de la toiture de la médiathèque Georges Brassens	50.000 €
• Acquisition foncière (dont la maison du docteur Fernet)	50.000 €
• Construction d'une nouvelle aire de jeux pour enfants	33.500 €
• Achat de nouvelles illuminations de Noël	25.000 €
• Poursuite de la sécurisation et mise aux normes de passage piétons	18.100 €
• Renouvellement de matériel informatique à l'école élémentaire	10.600 €
• Achat de bancs, poubelles et tables de pique-nique	7.500 €
• Achat d'un lave-vaisselle et d'un congélateur pour le Foyer rural	3.000 €

PETITES VILLES DE DEMAIN

QU'EST-CE QUE C'EST ?



Petites Villes de Demain est un programme déployé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires qui

visé à améliorer les conditions de vie des habitants des villes de moins de 20.000 habitants. Ce programme a pour objectif de donner les moyens aux élus des villes exerçant des fonctions de centralité et à l'intercommunalité en question, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire. Il s'articule autour de trois piliers :

1• le soutien en ingénierie : permettant de donner aux collectivités, les moyens de définir et de mettre en œuvre leur

projet de territoire.

2• l'appui thématique : des financements sur des mesures thématiques ciblées en fonction du projet et des actions à mettre en place.

3• l'accès au club des *Petites Villes de Demain* : basé sur le partage d'expérience.

QUELS SONT LES PROJETS POUR LA VILLE ?

Ce dispositif porte l'ambition politique et stratégique du territoire. Il relie l'histoire avec ses réalités présentes et sa trajectoire dans la transition pour construire un avenir durable. Le projet a pour buts :

- d'identifier les enjeux du territoire à différentes échelles soit intercommunale et communale.

- d'accompagner l'aménagement et l'attractivité du territoire avec la construction du canal Seine-Nord Europe, un projet colossal et porteur d'espoir.

- de viser une revitalisation d'ensemble du centre-ville, renforcer sa polarité à l'échelle de la commune.

- de consolider la polarité de la ville sur

son secteur de vie.

- de poursuivre le développement d'un cadre de vie attractif pour enrayer la baisse continue de la population.

- d'améliorer la qualité de vie des habitants.

- de répondre dans la mesure du possible aux différentes attentes des habitants.

CÉLINE GRAIN, CHEF DE PROJETS

Pouvez-vous vous présenter aux Nesloises et Neslois ?

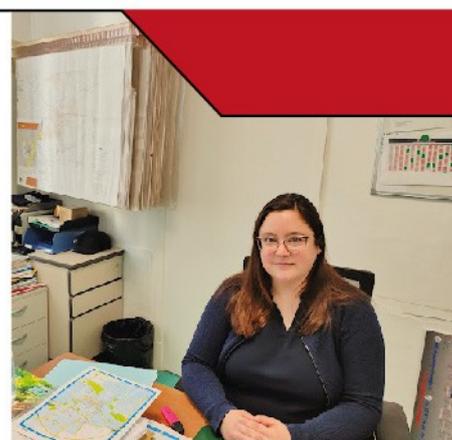
Je suis en poste pour les villes de Ham et Nesle depuis le 1^{er} décembre 2021 en tant que chef de projets. Je suis originaire de Nesle et Ham où j'ai vécu et grandi jusqu'à mes 18 ans. J'ai suivi l'enseignement de l'École Nationale d'Architecture et de Paysage de Lille où j'ai obtenu le diplôme d'état d'architecte en 2015.

J'ai travaillé durant presque 7 ans en agence d'architecture. Ce poste de chef de projets Petites villes de Demain, représente pour moi l'opportunité de devenir acteur du développement, et tout particulièrement pour deux territoires qui me sont chers.

Quel est votre rôle dans ce dispositif ?

Mon emploi du temps se décompose avec des présences en mairie de Nesle et mairie de Ham chaque semaine. Une convention d'adhésion au programme a été signée le 1^{er} février 2022 entre l'État, les communes de Ham et Nesle et la Communauté de Commune de l'Est de la Somme. Nous avons 18 mois pour travailler à la formalisation du projet territoire pour établir la signature d'une convention-cadre valant Opération de Revitalisation du Territoire.*

Je travaille donc aujourd'hui à la définition des projets de territoire pour mettre en avant ses forces, ses faiblesses, ses besoins et d'en dégager des enjeux et orientations stratégiques. Un plan d'actions opérationnel est établi pour identifier les projets que



nous aurons à déployer dans les années à venir.

*Rappel : Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, était venue dans notre ville pour signer cette convention d'adhésion au programme *Petites Villes de Demain* pour le binôme des villes de Ham et Nesle.

LE CANAL SEINE-NORD EUROPE

LE CANAL SEINE-NORD EUROPE SE PRÉCISE À NESLE

Le Canal Seine-Nord Europe reliera en 2028 l'Oise au canal Dunkerque-Escout, sur 107 km de Compiègne à Aubencheul-au-Bac, près de Cambrai. Les études et les échanges menés depuis 2020 par la Société du Canal Seine-Nord Europe, maître d'ouvrage avec les acteurs du territoire (élus et profession agricole en particulier) ont permis de préciser le tracé définitif du Canal, de définir les rétablissements des voiries, de préciser l'articulation avec le futur port de Nesle et de concevoir les aménagements environnementaux et paysagers pour réussir l'insertion de l'ouvrage.

■ LE CANAL SEINE-NORD EUROPE, OÙ EN EST-ON ?

En 2022, les études dites « de Projet » se poursuivent sur le secteur 2 dont fait partie la commune de Nesle afin de préciser davantage les différents aménagements et définir l'organisation des chantiers. Cette phase de Projet aboutira à la production des dossiers pour les marchés de travaux. En parallèle sont menées plusieurs procédures administratives, en particulier celle de demande d'autorisation environnementale, préalable au lancement des travaux, et les acquisitions foncières, avec une enquête parcellaire qui s'est déroulée dans la Somme en janvier 2022.

Pour le secteur de Nesle, les travaux préparatoires vont commencer en 2022 avec l'archéologie préventive, tandis que le dévoiement des réseaux et la libération des emprises débuteront en 2023. Les travaux principaux démarrent en 2024.

■ LE CANAL SEINE-NORD EUROPE DANS LE SECTEUR DE NESLE

A Nesle, le Canal Seine-Nord Europe sera construit entre la ville et le Canal du Nord et s'inscrit sur le territoire communal du Nord au Sud. Avec un plan d'eau d'une largeur comprise entre 60 et 80

élargi au niveau du quai du port avant d'entrer sur le territoire de Mesnil-Saint-Nicaise.

Résolument inscrit dans une logique de développement durable, le projet valorisera le paysage local en réaffirmant la présence de l'eau et en restaurant boisements et prairies humides pour y favoriser la biodiversité. Ainsi, la vallée de l'Ingon constitue l'un des sites d'aménagement écologique les plus ambitieux dans la Somme. Il comprend plusieurs entités le long de l'Ingon dont celle du Marais de Morlemont (9,9 ha), située à Nesle, et celle de la Fontaine-de-



Perspective du Canal Seine-Nord Europe à Nesle

mètres, sa conception et sa réalisation prennent en compte de nombreux enjeux : le franchissement de l'Ingon, les rétablissements de la route de Ham (RD930) et de la voie ferrée, le développement de la zone d'activités et du futur port (voir encadré) et la présence d'un important nœud du réseau de transport de gaz.

Après avoir franchi l'Ingon, le Canal sera construit à la sortie de Nesle, où il coupera la route départementale 930 qui sera rétablie par un tunnel routier avec un nouveau tracé proche de la voie ferrée actuelle. Cette dernière sera déplacée vers le Nord pour franchir le Canal Seine-Nord Europe et le Canal du Nord, au moyen de deux ponts. Le Canal sera ensuite

Saint-Quentin (2,9 ha) située à Quiquery, toutes deux constituées d'un étang et de boisements. L'Ingon est aujourd'hui un corridor écologique important mais dégradé. Les travaux de compensation visent à améliorer les continuités écologiques en créant ou en restaurant des habitats naturels, notamment pour les oiseaux. Pour favoriser l'installation de ces espèces, la Société du Canal Seine-Nord Europe créera au sein des espaces choisis des boisements, des prairies humides, des roselières et procédera à un réaménagement hydro-écologique.

D'autre part, le Canal sera aussi l'occasion de favoriser les déplacements à pied et à vélo. Le chemin de service à l'Est du Canal Seine-Nord Europe à Nesle pourra être ouvert aux piétons et cyclistes.

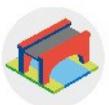
LE CANAL EN BREF DANS LA SOMME



45 KM DE CANAL
à Douchy,
et à Bricourt-Aurancourt



26 COMMUNES
à Nesle et à Nesle



17 PONTS
à Nesle



7 PONTS
à Nesle



2 PONTS-CANAL
à Nesle et à Nesle



2 PORTS INTÉRIEURS
à Nesle et à Nesle



2 PORTS
à Nesle



1 RETENUE D'EAU
à Nesle



■ LE PORT INTÉRIEUR DE NESLE

Le port intérieur de Nesle, d'une superficie de 87 hectares, sera situé entre la route départementale 930 et le futur Canal. Il bénéficiera d'un raccordement ferroviaire sur la voie Amiens-Laon. Le quai de 400 mètres de long en rive Ouest du Canal Seine-Nord Europe permettra le transbordement de marchandises de type conteneurs, vrac et colis lourds. Au niveau du terminal portuaire, trois modes de transport seront ainsi disponibles : le fluvial, le fer et la route.

La zone d'activités attenante au terminal accueillera des activités logistiques et/ou industrielles utilisatrices des solutions de report modal, ainsi que des services aux entreprises. Une zone est également réservée pour des entrepôts embranchés fer.

L'insertion paysagère du port intérieur fait l'objet d'une attention minutieuse afin de garantir l'intégration des bâtiments dans la topographie du site, tout en préservant le patrimoine naturel repéré au niveau du thalweg, et en assurant la gestion des eaux de ruissellement pluvial du bassin versant et du port dans les différents espaces publics.

L'accès au site est travaillé avec les services du Département de la Somme et de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme (CCES), afin d'assurer les liaisons douces avec la gare et le centre-ville de Nesle.

Les ports intérieurs constituent des opportunités pour l'implantation de nouvelles entreprises recourant au transport massifié (céréales, agro-industries, matériaux de construction et granulats, conteneurs, chimie et déchets...) ou pour des entreprises déjà présentes sur le territoire et désireuses de profiter des nouvelles solutions de report modal (fleuve, fer).

Les études du port intérieur de Nesle font l'objet d'un partenariat entre la

Région Hauts-de-France, la CCES, et la Société du Canal Seine-Nord Europe, avec le soutien financier de l'Union européenne. La région Hauts-de-France en assure provisoirement la maîtrise d'ouvrage.

■ LE CHANTIER DU CANAL SEINE-NORD EUROPE, UNE CHANCE POUR L'EMPLOI

Le Canal Seine-Nord Europe mobilisera globalement plus de 6000 personnes au plus fort du chantier, dont environ 3000 emplois spécialement créés. Les travaux dans la Somme pourraient concentrer de l'ordre de 1/3 des compagnons. A cela s'ajoutent les nombreux emplois indirects, dans les secteurs de l'hébergement, de la restauration, ou encore du transport. Les nouvelles activités économiques, développées grâce au Canal une fois mis en service, seront également sources d'emplois locaux.

La démarche Grand Chantier est un dispositif exceptionnel visant à accom-

pagner la réalisation de grands projets. Co-pilotée par le Préfet des Hauts-de-France et la Région des Hauts-de-France, cette démarche consiste à faire de la réussite du Canal Seine-Nord Europe celle des territoires en anticipant le chantier pour en optimiser les retombées économiques et sociales pour les habitants et les entreprises : emploi, formation, insertion, accueil du chantier.

Pour en savoir plus, consultez la rubrique Emploi et développement économique du site internet du projet : Le développement économique et l'emploi liés au canal - Canal Seine Nord Europe > canal-seine-nord-europe.fr

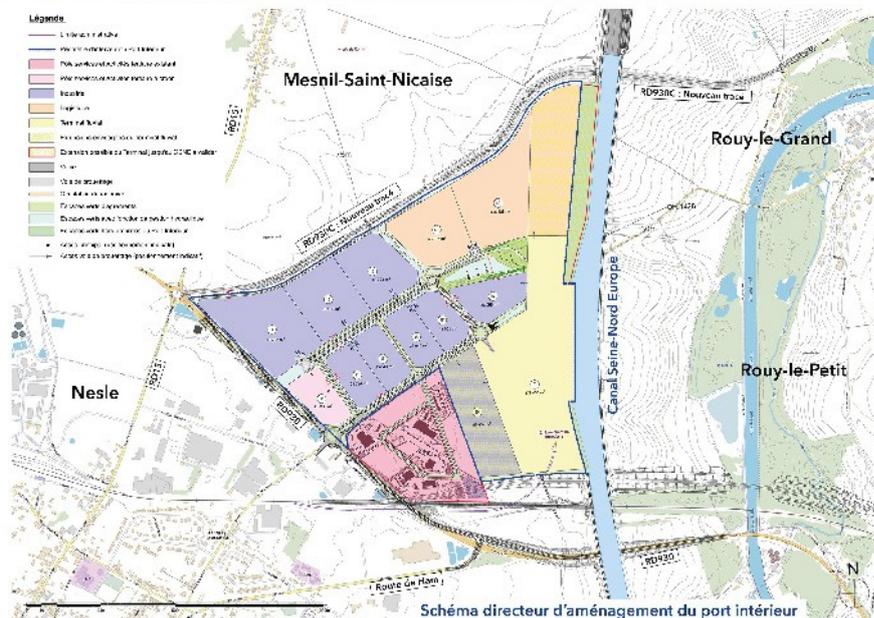
Pour en savoir plus

Rendez-vous sur la page du territoire : Le Canal en Santerre Haute-Somme - Canal Seine Nord Europe

canal-seine-nord-europe.fr

Le Projet du port de Nesle

Une plateforme trimodale ...



ZOOM SUR KOGEBAN

LA CENTRALE DE TRIGÉNÉRATION DE NESLE

KOGEBAN signifie Cogénération Biomasse Ajinomoto de Nesle.



l'alimentation en continu de la chaufferie. L'installation thermique est composée d'une chaudière à tube de 32 mètres de haut. La centrale fournit trois fluides différents à ses clients par des réseaux séparés, 10 à 15 MW de vapeur à 15 bars, 17 à 23 MW d'eau surchauffée à 8 bars et 2,8 MW d'eau froide. Une installation de filtration par osmose inversée permet de recycler l'eau en provenance du site Ajinomoto avant de la renvoyer « propre » à l'usine, ce recyclage d'eau fait économiser 2/3 des 3 millions de m³ d'eau utiles au processus de Ajinomoto, une quantité d'eau qui auparavant était perdue.

L'industrie produit de l'électricité et de l'énergie thermique en cogénération. L'électricité produite est injectée sur le réseau national EDF tandis que l'énergie thermique est revendue à Ajinomoto Foods Europe, le partenaire industriel de ce projet pour le débouché vapeur, permettant l'économie de 3,5 millions de m³ de gaz naturel par an soit plus de 120 000 tonnes de CO₂.

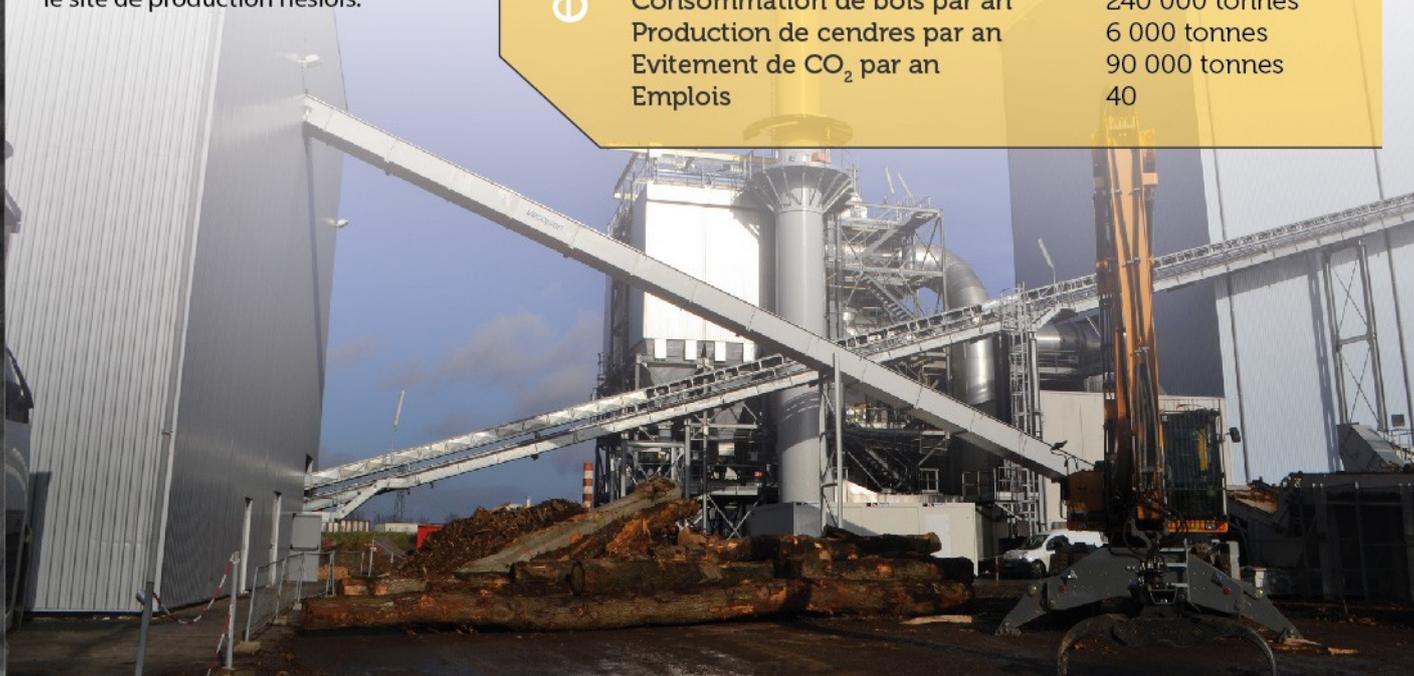
Kogeban a pour but de produire 16MW d'électricité et de fournir de la chaleur et du froid à ses voisins Ajinomoto ainsi que récemment à Innovafeed. Le site héberge une plateforme bois ainsi qu'un silo qui permet

La centrale fonctionne 50 semaines par an, les deux semaines restantes étant dédiées à son entretien annuel.

Cette installation industrielle est un véritable atout pour l'économie locale. Elle a participé notamment à la création de près de 190 emplois directs et indirects non délocalisables, soit 140 emplois sur l'ensemble de la filière sylvicole et une quarantaine sur le site de production neslois.

en chiffres...

Démarrage des travaux	Juillet 2010
Démarrage de la chaudière (1 ^{er} feu)	Juillet 2013
1 ^{ère} livraison de vapeur	Septembre 2013
1 ^{ère} livraison d'électricité	Novembre 2013
Réception définitive du site	Juin 2014
Puissance de la turbine	16 MW
Production d'électricité	130 GWh/an
Puissance de la chaudière	83 MW
Livraison de vapeur annuelle	220 GWh
Livraison de froid par an	2 GWh
Consommation de bois par an	240 000 tonnes
Production de cendres par an	6 000 tonnes
Evitement de CO ₂ par an	90 000 tonnes
Emplois	40



SE COIFFER À NESLE

MILLION'HAIR BARBER



Nouveau salon de coiffure Homme. La jeune coiffeuse Justine Meglinsky a agencé ce bel espace dans une décoration américaine vintage. « J'ai souhaité me démarquer et je me suis spécialisée dans les nouvelles coupes tendances, c'est-à-dire les coupes progressives et les barbes. Je propose également des soins du visage pour homme ».

31 place du général Leclerc
03 60 50 35 00

GUY LEMAIRE



Installé comme coiffeur depuis un demi-siècle. Si l'heure de la retraite a déjà sonné, le professionnel de 74 ans continue son activité en tant qu'auto-entrepreneur. Il envisage de quitter son salon mais pour continuer à son domicile à Billancourt. Véritable passionné : « Mon métier c'est ma vie ! Je suis tellement bien dans ce que je fais. Durant ces 50 années j'ai rencontré des gens formidables ! »

06 10 70 13 51

SÉDUCTION COIFFURE



Le salon mixte "Séduction Coiffure" se situe dans le centre-ville. La Nesloise Sylvie Wachy est installée depuis le 6 mai 1993. Elle reçoit sa clientèle du mardi au samedi.

8 place du Général Leclerc
03 22 88 08 43

CORRIN' COIFFURE



Le salon de coiffure a fêté ses 40 ans d'installation en mars 2022. Installée depuis le 23 mars 1982, la coiffeuse Corinne Frison a débuté chez Joël Cuvillier, à quelques mètres de son salon de coiffure.

4 rue Gambetta
03 22 78 33 06

L'IMAGINA'TIFS



Florence Laemmens est installée depuis le 5 décembre 1985. La professionnelle accueille ses clients et clientes du mardi au samedi et de préférence avec rendez-vous.

21 rue Gambetta
03 22 78 30 22

STYL & VOUS



Stéphanie Baptista est installée depuis le 1^{er} décembre 2007. La coiffeuse reçoit ses clientes et clients sur rendez-vous du mardi au samedi.

10 rue Saint Nicolas
03 22 88 20 18

URBANISME & TRAVAUX

NOUVEL ADRESSAGE



L'arrivée prochaine de la fibre optique nous oblige à revoir l'adresse de toutes les constructions dans l'ensemble de l'agglomération. Cela va faciliter aussi les secours, la distribution du courrier et des colis ainsi que la mise à jour du cadastre. Pour ce faire, certaines voiries qui ne sont pas dénommées le seront par l'attribution d'un nom et d'un numéro distribués par la ville. Un panneau devra être posé sur chaque construction. Bien entendu la majeure partie des habitations ne sera pas forcément concernée. Une convention avec la Poste est en cours afin de nous assister dans cette démarche.



ECLAIRAGE PUBLIC

Les programmes 2021 et 2022 sont en cours de réalisation pour la pose de luminaires LED, ainsi que le remplacement de 40 lampadaires route de Mesnil, rues Jacques Gronnier, Paul Fournier et Charles de Gaulle.

La ville en sera donc équipée à 80%. Les 20% restant concernent le faubourg Saint Marcourt, le boulevard Pasteur, l'avenue Foch, le faubourg Saint Nicolas, la rue Saint Nicolas et le boulevard des Remparts qui feront l'objet d'un programme annuel d'enfouissement des réseaux.

Enfin, pour la route de Chaulnes, le prolongement de l'éclairage public sera réalisé jusqu'à l'usine Inovafeed pour un coût de 7.000€ compte tenu des aides de la FDE.

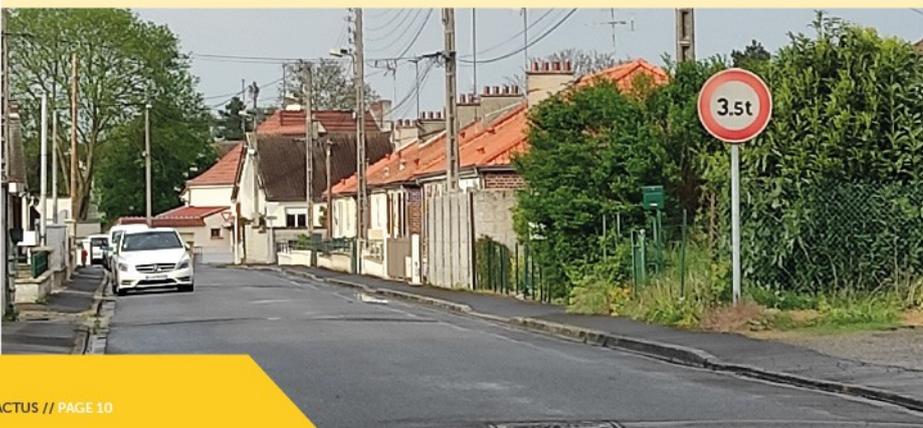


TRAVAUX DE VOIRIE

Des travaux de voirie vont être entrepris dans les rues suivantes :

- La rue du Péage dont les travaux ont commencé à l'automne dernier devrait voir la fin des réalisations avec l'aménagement de la voirie, des trottoirs et la suppression des poteaux EDF.
- Aménagement et renforcement du chemin de fer de Bar (le long du Canal du Nord jusqu'aux 2 dernières habitations).

- Aménagement d'un passage piéton surélevé et sécurisé devant l'usine Akwel, rue Jacques Gronnier afin de limiter la vitesse sur cet axe et d'assurer la sécurité des usagers.
- rue Camille Gautier avec la création d'un parking en complément de l'installation de l'aire de jeux.
- rue Jacques Gronnier avec le renforcement des entrées d'usines.
- rue des Résistants, des études sont en cours pour refaire la voirie en 2023.



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Dès cette année, les réseaux basse tension, de télécommunications et d'éclairage public vont être enfouis. Les rues Camille Gautier et la rue du Général de Gaulle entre l'impasse privée et la route de Ham seront concernées.

SÉCURITÉ DANS VOTRE VILLE

VIDÉO-PROTECTION

La ville est actuellement en phase d'installation du dispositif de vidéo protection pour lutter contre les incivilités, prévenir des atteintes à la sécurité des personnes et des biens ainsi que la constatation des infractions aux règles de la circulation.

Ces travaux s'effectuent en 2 parties :

- Amener de l'électricité aux emplacements des caméras
- Installation des caméras

Actuellement la ville est pourvue de 17 caméras sur 13 sites. Ce système étant

devenu obsolète, le Maire et son Conseil Municipal ont pris la décision d'implanter un nouveau système comprenant 53 caméras sur 23 sites (5 caméras dômes, 42 caméras fixes et 6 caméras lecture de plaques).

Coût de l'opération : 185 298.42 €^{TTC}

Subvention DETR	-65 635.00 €
Subvention département	-50 000.00 €
Remboursement TVA	-24 700.00 €

Reste à charge pour la ville : 44 963.42 €



RENCONTRE À LA GENDARMERIE DE NESLE

La municipalité est allée à la rencontre de l'adjudant chef Christophe Talarczak afin de vous informer sur les escroqueries via internet qui sont de plus en plus récurrentes mais aussi les usages frauduleux de carte bancaire. Les victimes font opposition au moyen de paiement et font ensuite un signalement sur la plateforme en ligne service-public.fr puis saisir "percev@" ou "fraude carte bancaire".



m'identifie grâce à FranceConnect (Impôts, Ameli...) et ses fournisseurs d'identité. Je remplis mon formulaire et je reçois ma plainte dans mon espace personnel. Toutes les informations saisies sont analysées par des experts de la police judiciaire qui mènent l'enquête.

La brigade numérique, qu'est-ce que c'est ?

Pour porter plainte en ligne : je vais sur le site www.service-public.fr

rubrique > arnaque sur internet. Je me laisse guider pour ma démarche : je

En cas d'urgence contacter le 17 ou 112. Dans le cas contraire, la brigade numérique répond à toutes vos sollicitations non-urgentes sur la sécurité au quotidien. C'est un outil de transformation numérique de la gendarmerie et de l'Etat. Elle saura vous renseigner, vous accueillir et vous orienter. Ce sont des gendarmes joignables par tchat sur gendarmerie.interieur.gouv.fr et sur les réseaux sociaux.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BRIGADE DE NESLE
 lundi, mercredi, samedi
 de 8h à 12h et de 14h à 18h
 et le dimanche de 15h à 18h

CROIX-ROUGE DE NESLE

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Nous sommes 16 bénévoles, notre présidente Dominique Egret ainsi que Maryse, Marie-Christine, Bernadette, Aurélie, Rolande, Sylvie, Katy, Manu, Maurice, Jean-Charles, Jean, William, Jean-Claude, Jean-Pierre et Julien.

Nous avons tous le même objectif : aider les gens dans le besoin, essayer de leur donner le sourire. Notre groupe est

solidaire et complémentaire : les hommes s'occupent des gros chargements comme récupérer les palettes dans les entrepôts, récupérer ou livrer des meubles, les monter dans la boutique... Les femmes organisent la

vestiboutique, le tri, le rangement, stockent les vêtements selon les saisons, étiquettent les prix...

Il y a un rayon pour homme, femme, fille, garçon, jeux et de l'autre côté, il y a les meubles et la nourriture pour chiens et chats. Dans la vestiboutique tout est mis dans des cartons étiquetés par genre. Par exemple : Pantalon pour femme avec la taille et le prix. Deux femmes sont à la caisse de la vestiboutique et une autre est à la caisse de l'ameublement, les autres accueillent, renseignent et aident les clients.



UNE SEMAINE TYPE À LA CROIX-ROUGE



Entrevue avec la Présidente afin de résumer une semaine de tâches :

Tous les lundis, les bénévoles ont rendez-vous le matin à Auchan Nesle pour récupérer des invendus et produits frais avec une date courte. Après réception nous préparons entre 4 et 10 colis selon les dons. Nous appelons les familles qui viennent les récupérer dans la journée. Ensuite nous vidons les 4 boxes à l'extérieur. Lors du tri nous vérifions que le vêtement ne soit pas tâché, qu'il ne manque pas un bouton... Si le vêtement est correct, il est rangé dans son carton respectif. Si c'est un appareil électrique, il est testé avant la vente. Chaque objet à son endroit, tout est très bien organisé, chacun donne ses idées et nous sommes fiers de notre vestiboutique.

Nous essayons de trier le jour même car on peut vite se retrouver envahis par les dons. Nous récupérerons un peu de tout et

même beaucoup de choses inutilisables que nous devons mettre à la déchèterie. En ce qui concerne l'ameublement soit on nous la dépose, soit nous nous déplaçons... Tous les mardis matins, 2 bénévoles, Maurice et Manu vont à l'entrepôt de la Banque Alimentaire d'Amiens pour récupérer diverses denrées (conserves, produits d'hygiène, produits congelés...). Dès leur retour, ils sont stockés, comptabilisés et nous faisons l'inventaire de tout. Un mercredi sur deux, nous ouvrons les portes de la vestiboutique de 13h30 à



16h30. Tout le monde peut venir, nous vendons les vêtements, objets et les meubles à petit prix. Nous livrons aussi sur demande. On essaie de s'adapter à tous les budgets. Le but c'est avant tout de venir en aide à ceux qui en ont besoin. Nous faisons également des colis d'urgence : si une famille est dans le besoin, elle peut bénéficier d'un colis que



nous faisons en fonction des stocks. Un jeudi sur deux, c'est la distribution des colis préparés à l'avance. Les bénéficiaires viennent chercher leur colis à la quinzaine. La distribution se fait de mars à décembre (les Resto du Cœur prennent la relève l'hiver). Aux familles pouvant bénéficier du colis, nous leur demandons une participation de 13€ par personne (la moitié pour les enfants). Ce qui leur permet d'avoir un colis tous les 15 jours. Nous faisons aussi un très beau colis pour Noël et un cadeau à tous les enfants de moins de 11 ans, distribué par le Père Noël... Le vendredi, les hommes vont à la déchèterie, livrent ou vont chercher des meubles.

Beaucoup de travail qui nécessite à la Présidente et aux bénévoles de venir 2 à 3 fois par semaine, mais il arrive que l'on y soit toute la semaine selon les arrivages et l'entretien des locaux.

ÉCOLES & CULTURE

VIVE MARDI-GRAS !



Mardi 1^{er} mars, les écoles maternelle et élémentaire ont fêté Mardi-Gras, cette fête traditionnelle et populaire.

Masqués, déguisés, certains munis d'instruments de musique, les élèves ont défilé et animé les rues de la ville. L'occasion de faire une photo souvenir devant la mairie.



L'après-midi, les élèves de l'école élémentaire sont allés rendre visite aux aînés de la Résidence du Parc. En raison du protocole sanitaire mis en place, les personnes âgées, qui étaient restées derrière les vitres, ont néanmoins apprécié de voir la jeunesse ! Elles se sont remémorées leurs Mardis-Gras d'antan.

AIRE DE JEUX



Voici notre aire de jeux fraîchement sortie de terre pour le plaisir des tous petits avec l'espace ludique et ses jeux multi fonction. Il en est de même pour l'espace sportif destiné aux plus grands. Quelques aménagements sont encore à prévoir avec des tables de pique nique et des parterres de fleurs.

Nous prévoyons prochainement l'aménagement d'un parking à l'entrée de cette aire de jeux.

ACCUEIL DE LOISIRS



Comme chaque année, les enfants ont réalisé une activité de Pâques, durant les vacances de printemps. Ils étaient ravis de pouvoir rentrer à la maison avec un lapin rempli de chocolats ! Pour les prochaines périodes de vacances, l'Accueil de Loisirs Léo Lagrange sera ouvert :

- **au mois de juillet** : du 6 au 29 juillet pour les enfants scolarisés de 2 ans^{1/2} à 12 ans.
SÉJOUR AVENTURE CITOYEN (attention le nombre de places est limité)
Pour les 12-14 ans : départ dimanche 10 juillet / retour samedi 16 juillet
Pour les 8-11 ans : départ dimanche 17 juillet / retour vendredi 22 juillet
- **au mois d'août** : du 1^{er} au 26 août pour les enfants scolarisés de 2 ans^{1/2} à 12 ans.

Renseignements et inscriptions au 06 07 23 84 01.

LA MÉDIA-THÈQUE

N'hésitez pas à pousser les portes de la médiathèque Georges Brassens. Une équipe sympathique vous accueillera du mardi au samedi.

Un large choix d'ouvrages est à votre disposition pour les grands et les petits et de nombreuses animations vous sont proposées tout au long de l'année.

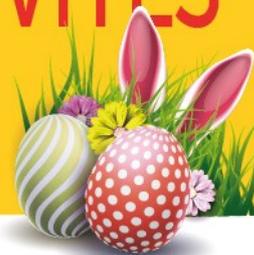
La médiathèque vous propose une carte unique et gratuite valable sur tout le territoire du PETR dans le cadre du réseau « Centaurée ».

Renseignements
au 03 22 88 96 66
mediatheque@ville-nesle.fr



ZOOM SUR LES FESTIVITÉS

ENIGMES ET CHOCOLATS...



Ce samedi 16 avril, les jeunes Nesloises et Neslois se sont retrouvés dans le parc de la Maison de retraite pour un après-midi festif. Les enfants âgés de 2 à 11 ans, ont eu le plaisir de parcourir le parc pour rechercher les

indices qui leur permettaient de résoudre des énigmes et de trouver la phrase mystère : « T'as de beaux œufs tu sais ! ». En échange de cette phrase-code, ils ont reçu un sachet de chocolats.

Les enfants ont également pu passer par le stand « photos » et déguster le goûter offert par la municipalité.

Après toutes ces aventures, ils n'ont pas oublié les résidents puisqu'ils ont réalisé de magnifiques cartes et des dessins de Pâques qui ont été offerts aux aînés.

Toutes les générations mélangées ont pu apprécier ce moment festif, avec en plus comme invité de marque : le soleil !



LA FOIRE D'OCULI

Après deux années sans foire d'Oculi en raison de la pandémie, ce dimanche 20 mars, cette fête, vieille de plusieurs siècles, a attiré de nombreux badauds pour profiter de cette première foire de l'année. Celle-ci se déroule toujours le 3^e dimanche de Carême. Petits et grands ont trouvé leur bonheur avec la brocante, la braderie, la musique, la fête foraine... Et cerise sur le gâteau, le soleil était au rendez-vous !

La commission des festivités de la ville avait organisé les différentes animations et l'association Solidari'Nesle avait géré l'organisation de la braderie, et a aussi tenu, un stand de crêpes et gaufres qui lui a permis de récolter 657€ au profit du téléthon 2022. Le stand maquillage a également fait fureur ! Le maire Frédéric Demule, la déléguée aux festivités Fanny Totet et toute l'équipe de bénévoles ont été ravis de pouvoir organiser cette foire qui reste un rendez-vous marquant pour la ville.



LE REPAS DES AÎNÉS...

Le dimanche 3 avril, le conseil municipal et les membres du CCAS ont invité les séniors au traditionnel repas dansant qui s'est déroulé à la salle des fêtes de Mesnil-Saint-Nicaise.

Après deux années de pause à cause de la pandémie, tous étaient ravis de pouvoir se retrouver. Les 170 Nesloises et Neslois ont particulièrement apprécié le menu de fête concocté par le restaurant « La Flamiche » et la participation des commerçants de la ville.

Le maire Frédéric Demule a profité de ce rendez-vous pour mettre à l'honneur deux anciennes élues, Jocelyne Demouy et Liliane Leroy : « C'est avec une certaine émotion et beaucoup de reconnaissance que je vous remets la médaille d'honneur de la ville de Nesle ». Jocelyne Demouy a été au conseil municipal de 1995 à 2020 dont 13 années comme adjointe chargée des affaires sociales et scolaires. Quant à Liliane Leroy, elle a été conseillère municipale de 1989 à 2020, soit 31 années qui font d'elle la femme ayant la plus longue présence au sein du conseil.

...UN PLAISIR RETROUVÉ !



L'équipe à votre service



La chanteuse
- accordéoniste



Deux anciennes conseillères
municipales mises à l'honneur



Le magicien

Retrouvez la vidéo souvenir
de cette journée mémorable
en scannant ce QR Code :



ou inscrivez dans votre barre adresse internet
(sans les www.) : youtu.be/k6Lv6pJCJFg



K · Y · O

LA PART
DES LIONS
TOUR

EN CONCERT

La nouvelle scène

NESLE

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022 | 20H



RÉSERVATIONS DANS VOS POINTS DE VENTES HABITUELS